

AGORA

& des coopérations
des solidarités internationales **11^e**

14 & 15 OCTOBRE 2024
HÔTEL DE RÉGION - TOULOUSE



Bilan

Sommaire

Remerciements	p.3
Présentation de l'événement	p.4
L'Agora en chiffres	p.5
Ouverture	p.6
Synthèse des tables rondes	p.7
Synthèse des ateliers	p.11
Synthèse des Rés'OC	p.31
Tribune des projets	p.33
Expositions	p.34
Espace Forum	p.35
Cérémonie de remise des dotations	p.36
Retours des participant-e-s	p.37
Et la suite ?	p.38

Photos ©Clément Debeir / SapienSapienS
Graphisme de l’Affiche : Delphine Fabro



Remerciements

Occitanie Coopération remercie ses partenaires, le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, l'Agence Française de Développement, le Fonjep, l'Agence de l'eau Adour-Garonne, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Toulouse Métropole, le Sicoval, la Fondation Pierre Fabre et La Guilde pour leur soutien.

Nous remercions particulièrement le Conseil régional d'Occitanie pour son accueil à l'Hôtel de Région de Toulouse et la disponibilité de ses équipes. Mention spéciale à Colette Pradelles et Josette Rebelle de l'association Occitanie Casamance pour leur aide précieuse avant et pendant l'événement.

Nous remercions également les structures qui ont contribué à la réussite de cette Agora par leur appui à la préparation des ateliers et leurs interventions :

Aden-s	Gepetto international
Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)	IFAID Aquitaine
Agriculteurs français et développement international (Afdi)	Initiatives et Territoires
Asodia	Jappale Occitanie/Sénégal Club Unesco
Care and life	Kaina TV
Cari	Lafi Bala
Centre Unesco pour l'eau – ICIREWARD	La maison de l'espoir
Centre Frantz Fanon / Cimade	Les imaginaires en transition
Cides	Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt
Cirrna	Montpellier Méditerranée Métropole
Cités Unies France	Plateforme solidarité internationale – PSI
Codegaz	Picojoule
Comité de jumelage d'Alenya	Programme européen Cerv
Comité Secours populaire de Lannemezan	pS-Eau
Com4dev	Réseau Cicle
Commune d'Auch	LEREPS/Sciences po Toulouse
Constellation Sociale	Siad Occitanie
Cosim Occitanie	Sites et cités remarquables
Crij Occitanie	Sivom Sage
École 3A	SO Coopération
Ecole Des Droits Humains et de la Terre	SOL – alternatives agroécologiques et solidaires
E-graine	Sportis
Envol vert	Traversées africaines
Equipop	Trifyl
Experts-solidaires	Université pour Tous du Tarn
Feed Africa	Université Toulouse Jean Jaurès
Gazelle Harambee	

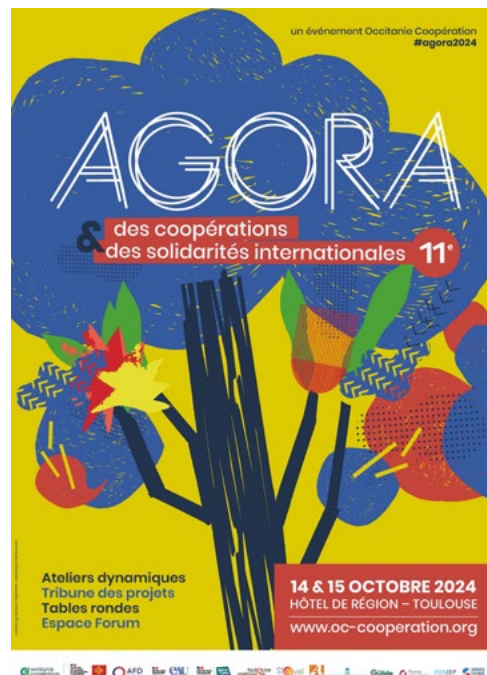
Pour la rédaction de ce bilan, nous saluons le travail des étudiant-e-s des Masters Économie écologique et Développement durable (2E2D) de l'Université Toulouse Jean-Jaurès, Gestion des territoires et développement local (GTDL) de l'Université de Foix et Développement et solidarité internationale de Sciences Po Toulouse pour la réalisation de leurs synthèses.

Présentation de l'événement

Tous les 2 ans, Occitanie Coopération donne rendez-vous aux acteurs de coopérations et de solidarités internationales en région Occitanie pour se rencontrer et échanger lors de l'Agora. Ils sont issus d'institutions, d'organismes publics, d'associations, de structures jeunesse, de collectivités territoriales, de centres de recherche et de formation, d'universités, de fondations ou encore d'entreprises.

Ouverte à toutes et tous, cette rencontre a pour objectifs :

- d'actualiser les connaissances sur les grands enjeux auxquels nous sommes confrontés collectivement ;
- de permettre aux participant-e-s de partager leurs expériences et savoir-faire ;
- d'identifier les évolutions et opportunités du secteur ;
- de valoriser les projets portés par les acteurs du territoire ;
- de favoriser les synergies et les actions collectives ;
- d'entrer en contact direct avec les structures d'appui nationales et les têtes de réseaux régionales.



L'Agora en chiffres

Typologie des participant-e-s

387
participant-e-s



227 personnes
issues de **127** associations



89 personnes
issues de **17** établissements
d'éducation, de recherche et de santé
dont **62** étudiants



49 personnes issues d'organismes
publics ou de collectivités territoriales

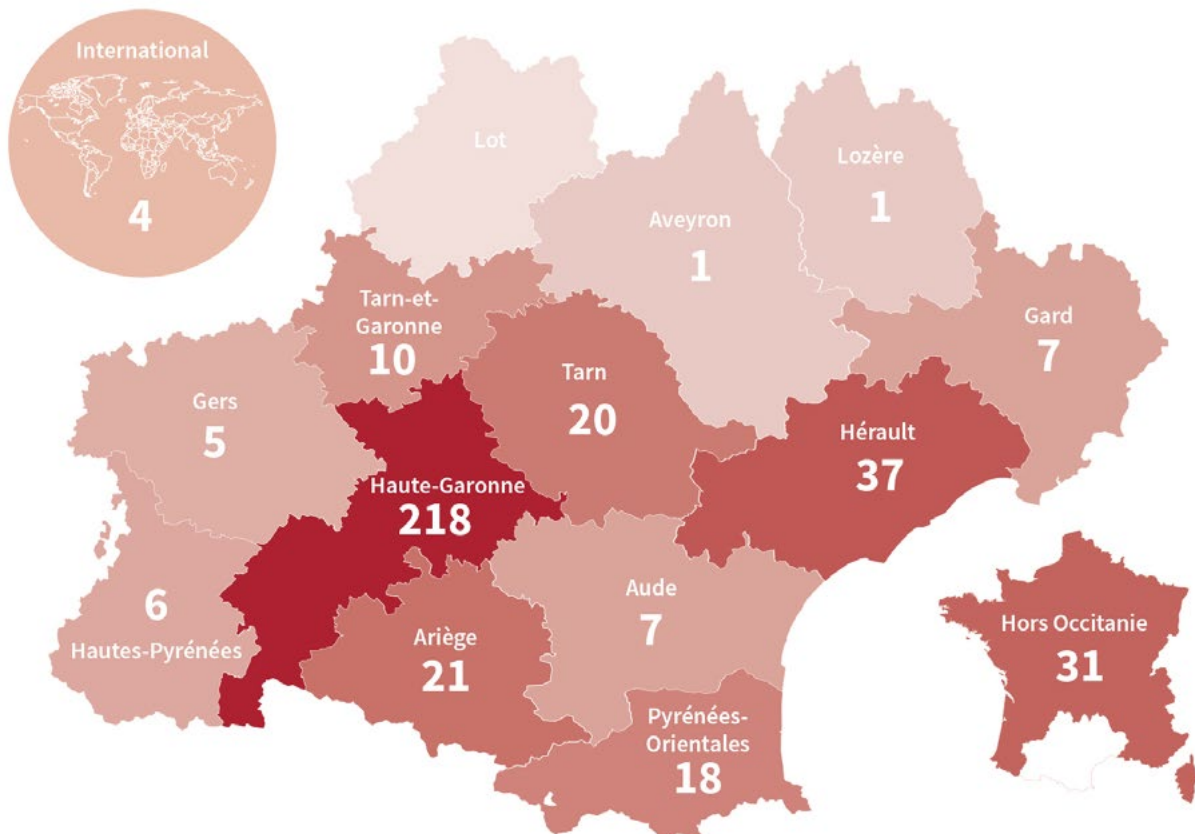


12 personnes
issues de **8** entreprises ou réseaux
d'entreprises



9 personnes de **4** autres types de
structures dont **1** fondation

Répartition des participant-e-s par département



Ouverture

En ouverture, Nadia Pellefigue, vice-présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, a affirmé l'importance de nos actions communes : **“je crois que chacun, chacune, se rend compte chaque jour de la nécessité absolue de coopérer, parce que nul n'est en capacité de répondre aux grands enjeux du monde, aux grands enjeux des transitions, qu'elles soient environnementales, démocratiques, sociales, économiques; seul et de manière cloisonnée.”**



Henri Arévalo, président d'Occitanie Coopération, est revenu sur les situations complexes de conflits et de crises qui parsèment le monde et a rappelé que l'Agora répond **“aux besoins d'échanges, de connaissance réciproque et de partage”** entre acteurs de la coopération et de la solidarité internationales de notre territoire.



Nicole Miquel-Belaud, conseillère métropolitaine à Toulouse Métropole, a évoqué les engagements de la métropole sur ces questions : **“nous avons une grande responsabilité vis-à-vis de ces enjeux mondiaux, cela implique de contribuer financièrement, mais aussi d'apporter notre expertise technique et notre savoir-faire pour développer des solutions durables”** et l'importance de travailler avec Occitanie Coopération notamment dans le cadre de la loi Oudin-Santini : **“Occitanie Coopération est un relais de notre appel à projets et assiste les associations dépositaires de projets dans la constitution de leur dossier. Ce travail avec Occitanie Coopération est précieux, il illustre tout l'intérêt de collaborer avec d'autres acteurs pour être plus efficace en s'appuyant sur les forces de chacun.”**

Enfin, Fabienne Couty, conseillère diplomatique auprès du préfet de Région Occitanie pour le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a souligné la nécessité de tous avancer dans le même sens : **“nous devons tous jouer main dans la main : État, collectivités territoriales et société civile”** et a précisé qu'Occitanie Coopération **“est véritablement un instrument très précieux pour faire converger les bonnes volontés, les idées, et également les financements”**.



“Cette Agora a été, je crois, un véritable succès, 400 personnes inscrites, on ne s'attendait pas à ça. Cela veut dire que nous arrivons à répondre à un besoin d'échanges, de rencontres et qu'il y a une réelle aspiration à se rendre utile dans le cadre des solidarités et des coopérations internationales. A chaque fois que je termine l'Agora, ça me redonne un peu de force et de motivation. J'espère que vous partagez ce sentiment. (...)”

– Henri Arévalo, président d'Occitanie Coopération

Synthèse des tables rondes



Cette synthèse est issue du travail universitaire réalisé par les étudiantes et étudiants du Master Économie Écologique et Développement Durable (2E2D) de l'Université Toulouse Jean-Jaurès et du Master Gestion des territoires et développement local (GTDL) de l'Université de Foix.

Leïla Arich, Anta Ba Mame, Yasmine Baaziz, Solène Bénéteau, Malo Bertho, Sophie Birman, Maéva Ciardelli, Estelle Cretier, Corentin Derderian, Jeremy Eckerling, Jasmine Facon, Pauline Faure, Lucie Golfier, Simon Herbreteau, Manon Lalanne, Marie Llopart, Gabriel Martinaud, Axelle Noyès, Agathe Pessiot, Mathis Popoff, Emeline Steyer, Rémi Verlomme, appuyés par leurs responsables pédagogiques Héloïse Valette et Emmanuel Chauvin.

La mobilité internationale solidaire des jeunes : levier des politiques publiques des territoires ? | Lundi 14 octobre 2024

Animation : Islam Deguenou, Kaina TV

Avec la participation de :

- Véronique Bordes, chercheuse et professeure en Sciences de l'Éducation et de la formation, Université Toulouse Jean Jaurès
- Ghislain Brégeot, directeur, IFAID Aquitaine
- Yann Delaunay, directeur général, France Volontaires
- Jacques Pumareda, président du comité de jumelage d'Alenya et ancien maire, Commune d'Alenya
- Kévin Ossah, ancien volontaire de réciprocité, Picojoule
- Souhir Zariouh, volontaire du projet de JSI Isowokpo, Plateforme solidarité internationale (PSI)
- Léa Haylaers, volontaire du projet JSI réciprocité, association CEMEA
- Sébastien Dufoix, volontaire de solidarité internationale (VSI) auprès de la communauté d'agglomération du Sud-Est toulousain - Sicoval

Véronique Bordes, Yann Delaunay et Ghislain Brégeot ont apporté leurs expertises sur le sujet de la mobilité internationale solidaire des jeunes. Jacques Pumerada a partagé son expérience du point de vue d'une collectivité territoriale. Les volontaires présents ayant bénéficié des dispositifs de mobilité internationale ont partagé leurs expériences.

La première partie de cette table ronde a été consacrée à la définition du volontariat, du bénévolat, de l'engagement et de la citoyenneté. Selon Y. Delaunay, le volontariat est un engagement contractuel et exclusif. Il existe un ensemble de dispositifs qui permettent de se mobiliser tout au long de la vie (chantier de solidarité internationale, volontariat sénior, service civique international...) sur des durées plus ou moins longues. Le volontariat se distingue du salariat et du bénévolat. C'est un degré d'engagement spécifique. Selon V. Bordes, l'engagement est un concept qui a beaucoup évolué. Il est d'abord le fait d'un engagement au sein de sa propre communauté de proximité (relationnelle ou géographique), puis a été mobilisé dans le cadre de la participation active, mais ponctuelle à des projets de solidarité. Aujourd'hui, il est associé à un parcours et à l'ensemble des participations qui activent ce processus d'engagement. Deux éléments le constituent : la quête de sens et la défense de valeurs. Il s'agit d'une « **expérimentation en cheminant** » (V. Bordes). Plus largement, le volontariat est un exercice de citoyenneté qui témoigne d'un pouvoir d'agir : partir permet d'expérimenter d'autres façons de vivre, d'autres sociétés, d'autres cultures pour mieux comprendre et agir dans sa propre cité.



La participation et l'engagement sont devenus un idéal démocratique, mais il convient de s'interroger sur leur instrumentalisation pour la promotion d'orientations politiques. Selon V. Bordes, « **le volontariat n'est pas une politique transversale : c'est un outil qui permet de questionner sa place dans la société. Le parcours d'engagement sert dans tout le processus de socialisation, la construction identitaire, permet de faire des choix de citoyenneté et de comprendre les fonctionnements institutionnels, d'interroger l'ordre social et de construire une vision réflexive et critique de sa propre société** ». Pour que les jeunes s'engagent, il faut qu'ils aient un intérêt (une question à résoudre), qu'ils soient accompagnés dans leur démarche (notamment l'accompagnement au retour), qu'ils soient écoutés et que leurs besoins soient suivis de faits et qu'ils aient une liberté d'action.

Dans un second temps, les impacts de cette mobilité internationale sur le parcours d'engagement des jeunes ont été questionnés. Selon G. Brégeot, les dispositifs de volontariat permettent à la jeunesse de monter en compétence. Avec le travail de l'Ifaid Aquitaine, « **nous essayons de renforcer et maintenir le parcours d'engagement des jeunes** » (G. Brégeot). Ce constat est partagé par de nombreux acteurs. La mobilité internationale apporte également une possibilité d'ouverture sur d'autres réalités, permettant une prise de recul, de risques et donc d'apprentissages et des pistes de réponses à la quête de sens. C'est aussi une opportunité de relativiser sa propre réalité. Néanmoins, ces impacts dépendent de la durée et du type de dispositif, ainsi que des objectifs recherchés. D'après Henri Arévalo, président d'Occitanie Coopération « **il est évident que ces expériences changent des vies : elles dotent de courage, d'atouts qui servent toute la vie et ont une utilité sociale forte** ».

Le faible nombre des jeunes volontaires reflète toutefois l'absence de possibilité générale de faire de la coopération et de la solidarité internationale un choix politique de société : « **sur 700 000 jeunes en France, seuls 2 000 à 3 000 s'engagent dans ce parcours, principalement des étudiants du supérieur, laissant de côté les jeunes avec moins d'opportunités, éloignés des études** » (H. Arévalo). Il apparaît aussi nécessaire de mieux valoriser ces expériences dans une ambition professionnelle. Il est fondamental de mobiliser toute la jeunesse car « **elle est fédératrice de toutes les générations autour d'un projet et porteuse d'un message de solidarité internationale dans leur commune** » (J. Pumareda). Ensuite, les difficultés rencontrées par les collectivités ont été soulevées. Elles sont de trois types : financières, organisationnelles et relationnelles. Le manque de moyens est un obstacle à la réalisation de ces expériences. Parfois, le volontaire peut-être amené à autofinancer son projet. Les quelques dispositifs existants sont mis à mal par des coupes budgétaires. La structuration des projets nécessiterait plus de ressources humaines, notamment sur le montage et la coopération interacteurs.

Le volontariat est donc une politique transversale qui regroupe de nombreuses politiques publiques et leurs enjeux, mais il reste marginal dans le paysage des opportunités. Pour pallier ce manque, « **il faudrait travailler de manière coordonnée, rassembler, fédérer les énergies, les regards, en respectant les visions différenciées, et s'appuyer sur le rôle de la Région (rôle moteur) et de l'État (politique étrangère en termes de solidarité)** » (Y. Delaunay).



Coopérer en temps de crises | Mardi 15 octobre 2024

Animation : Fabienne Couty, conseillère diplomatique auprès du préfet de Région Occitanie, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Avec la participation de :

- Jean-Noël Baléo, directeur régional Moyen-Orient, Agence universitaire de la Francophonie (AUF)
- Jean-François Senga, professeur agrégé en Sciences économiques et sociales, Université Pour Tous du Tarn



La table ronde a débuté par une définition des termes de « coopération » et de « crise » par Jean-Noël Baléo et Jean-François Senga à travers des exemples concrets. La coopération internationale est une « aide apportée par un pays à un autre, pour contribuer à son développement économique et culturel, notamment en mettant à sa disposition des ingénieurs, des médecins, des techniciens. » (CNRTL, 2012). Les crises « désignent à la fois un événement brutal, une rupture, mais aussi une évolution longue qui révèle des faiblesses structurelles, inhérentes à un système » (Géoconfluences, 2015). Elles sont considérées comme multifactorielles et de différents types.

Dans un premier temps, Jean-Noël Baléo explique que « **tout le pays est perturbé** » lors d'une crise. Il illustre son propos en présentant la situation actuelle au Liban, en crise depuis 2019, et les multiples conséquences de la crise globale : déplacements de la population, dégradations importantes, fort taux de déscolarisation, etc. De plus, à travers son exemple du Liban, il évoque les différentes natures des crises. Les crises non violentes peuvent être politiques, économiques, sociales, environnementales, etc. Une crise entraîne bien souvent de nouvelles crises, par exemple, une guerre ou une catastrophe naturelle peuvent paralyser le pays, rendant impossible l'accès au travail ou à l'éducation.

À travers le cas de la coopération entre la France et l'Afrique, Jean-François Senga souligne que les crises ont des origines plus profondes, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas de simples « moments » ou épisodes particuliers dans le développement d'un pays, mais sont révélatrices de faiblesses structurelles dans le système politique, économique ou social des pays en crise concernés. Ces crises, dans certaines régions du monde, sont souvent comprises par les acteurs comme une réaction du néocolonialisme. Système politique pouvant exister entre anciens États coloniaux et colonisés, il reproduit les dominations exercées par l'Occident sur les États concernés. Il évoque également une divergence entre la perception des élites et celle des populations sur leur situation.

Par la suite, Jean-Noël Baléo développe l'idée que le moment opportun pour intervenir lors d'une crise est intrinsèquement lié à la nature et à l'avancement de cette dernière. Dans le contexte de pré-guerre dans lequel se trouve le Liban, les opérateurs de la coopération et des institutions en France peuvent intervenir pour essayer de ralentir la dégradation du système éducatif et universitaire. En contexte de guerre chaude, c'est-à-dire de conflits militaires, comme au Soudan ou à Gaza, la vie universitaire a été anéantie, et l'aide d'urgence est prioritaire, « **il faut laisser faire ceux qui savent faire** » (militaires, agences de l'ONU et quelques ONG). En situation de post-conflit, un processus de relèvement est enclenché grâce à l'aide humanitaire, ensuite la mise en sécurité du pays permet de stabiliser la situation et, enfin, le pays peut commencer sa reconstruction avec des aides au développement. Il est primordial de mettre en œuvre un système de santé performant, notamment afin d'accueillir les populations locales, souvent victimes collatérales du conflit. Il s'agit donc d'inscrire l'intervention dans la durée et de maintenir l'aide par des actions structurantes. Cependant, les intervenants ont souligné que les actions de coopération en faveur de l'éducation ne sont pas prioritaires alors qu'elles constituent des éléments clés pour l'avenir et le redressement de la société en crise.

Jean-François Senga recommande aux acteurs de la coopération internationale de réaliser des actions de terrain co-construites avec les communautés, dont les acteurs publics locaux. D'après lui, cela conduit à une meilleure efficacité des actions et permet de créer des liens privilégiés et durables avec les communautés, cela met en lumière les enjeux de justice sociale et de démocratie. Il propose de repenser la démocratie non pas selon l'influence du modèle occidental, mais selon les cultures traditionnelles africaines. Jean-Noël Baléo précise qu'il est essentiel d'inclure toutes les institutions publiques nationales dans le processus décisionnel, même si elles sont fragilisées, d'autant plus en temps de crises. Il est indispensable de créer des réseaux de soutien diplomatique pour renforcer l'efficacité sur le terrain. D'autre part, selon le témoignage d'une personne ayant travaillé au Rwanda pendant trente ans, il est vital de collaborer avec les partenaires qui sont en mesure de rétablir les relations entre les acteurs à différentes échelles.

Pour conclure, il convient de revenir sur les points de dissensus entre les intervenants. Tout d'abord, la place des États dans la gestion des crises a été remise en cause par Jean-François Senga du fait de la corruption des systèmes politiques et de la perte de légitimité des États (Darbon et Quantin, 2007). De plus, malgré leur multidimensionnalité, les crises sont souvent réduites à la dimension du colonialisme alors qu'elles témoignent d'un problème structurel interne des pays concernés. Il faut donc, selon Jean-François Senga, rompre avec les liens traditionnels qui renvoient au colonialisme afin de pouvoir établir de nouveaux liens. Il est suggéré de prendre ses distances avec les sphères politiques et se rapprocher des communautés locales. Il mentionne aussi la volonté des associations de travailler directement avec la société civile, ce qui renforce le détachement des institutions publiques. Jean-Noël Baléo pense qu'il faut plutôt continuer à soutenir les États et les collectivités locales en période de crise, et ce, malgré la corruption, afin de pouvoir créer une relation forte à long terme avec ces structures et pouvoir ainsi mieux reconstruire et faire face aux différentes crises ensemble.



Synthèse des ateliers



Ces synthèses sont issues de la prise de note des étudiantes et étudiants du master Développement et solidarité internationale de Sciences Po Toulouse.

Corentin Chabot, Inès Chapon, Loïc Criou, Marine Guézo, Gracia Makenge, David Pinson, Manel Rault Armengot et Chloé Rodrigues.

Atelier 1 – Intégrer les questions environnementales dans les projets de santé | Lundi 14 octobre 2024

Animation : Karine Esteves, formatrice et facilitatrice en intelligence collective

Avec la participation de :

- Gérard Cassou, Comité Lannemezan du Secours populaire français
- Jérémy Guérin, pS-Eau
- Vannina Pomonti, Agence Française de développement

36
participant·e·s

Résumé

Améliorer l'accès aux soins et à la santé des populations en prenant en compte les questions de transitions environnementales : à travers le témoignage de porteurs de projets et une animation basée sur l'intelligence collective, les participants et participantes ont pu identifier les enjeux, les difficultés et les pistes d'actions possibles pour intégrer une démarche environnementale dans leurs projets de santé.

Compte-rendu de l'atelier

Le point le plus saillant des échanges a été la transversalité de la thématique de l'environnement. L'atelier a su montrer que les questions environnementales ne concernaient pas uniquement les projets liés au climat par exemple et pouvait être abordé de manière systémique. D'une part, pour assurer un développement durable, il est nécessaire de prendre en considération les questions liées à l'utilisation des ressources naturelles, l'utilisation d'énergie et la protection de la biodiversité. Des mesures d'adaptation au changement climatique sont primordiales pour assurer de bonnes conditions de vie des populations. De plus, la prise en compte des questions environnementales dans les projets favorise une meilleure protection de la santé des habitants. En effet, la dégradation des ressources naturelles, de la biodiversité, les produits polluants mettent en danger la santé des populations. Toutes ces thématiques sont entremêlées. En outre, l'atelier a mis en évidence l'exigence des partenariats avec les populations locales. Sans la prise en considération des problèmes rencontrés et des connaissances locales, le projet a peu de chances d'aboutir.

Durant l'atelier, deux outils majeurs ont été utilisés, celui d'une fresque dessinée sur laquelle les participant·e·s ont pu se positionner selon ce qui leur paraissait le plus important de prendre en compte dans un projet de santé et une grille utilisée pour les échanges en groupe, permettant de guider la discussion et de donner des objectifs de débats. L'objectif de ces outils est de pouvoir trouver de nouvelles actions pour protéger l'environnement, qu'il serait possible de mettre en œuvre dans un projet de santé.



Il a été expliqué que les problématiques environnementales doivent être prises en compte tout au long du projet. A chaque étape du projet, les porteurs doivent trouver des solutions pour réduire les gaz à effet de serre et pour diminuer l'impact sur la biodiversité.

- **Intervention de pS-Eau**

Jérémy Guérin a mis en évidence le rôle central que jouait l'accès à l'eau dans la santé des populations. En ayant pris l'exemple d'Haïti où le choléra est apparu du fait de la destruction des infrastructures d'assainissement, il montre à quel point la santé des habitants dépend de la durabilité des structures et donc d'un accès à l'eau potable. Jérémy Guérin insiste également sur la nécessité d'une gestion durable de la ressource en eau.

- **Intervention de l'Agence française de développement (AFD)**

Vannina Pomonti a rappelé que l'Agence française du développement porte une attention particulière sur les objectifs de réduction des gaz à effet de serre et de protection de la biodiversité mis en avant par chaque projet. L'AFD souhaite aussi développer la multiplication des effets positifs dans chaque projet. Chaque financement sera pensé sous le prisme des objectifs climatiques et de protection de la biodiversité. La prise en compte de ces deux thématiques demeure rattachée à d'autres problématiques telles que la réduction des inégalités. Echanges à partir d'exemples de projets en lien avec la santé qui tiennent compte des questions environnementales

Projet du Secours populaire de Lannemezan à Madagascar

Grâce au partenariat avec une université publique à Madagascar, le projet est de soutenir la refonte d'un centre de santé avec de nouveaux matériaux plus durables. Le projet a vocation à protéger la forêt primaire. Il y aurait des formations à destination des habitants pour les aider à développer des infrastructures plus durables. L'une des principales idées apportées par le groupe serait d'utiliser des fours à faible consommation. De nombreuses mesures écologiques sont déjà prévues dans ce projet tel que l'installation de panneaux photovoltaïques.

Projet pour favoriser l'accouchement des mères sur une île au Congo - Pot@maï

Les femmes font déplorer ne pas pouvoir accoucher dans de bonnes conditions. Le but serait d'améliorer le suivi des grossesses ainsi que d'assurer une meilleure protection infantile. L'une des idées apportées par le groupe est d'installer pour produire de l'électricité au village et donc limiter les déplacements. Il est aussi nécessaire de mettre en œuvre une étude pour connaître le nombre exact de femmes ayant besoin d'accompagnement. Une formation des professionnels s'avère aussi utile.

Projet d'agriculture au Burkina Faso

Les agriculteurs utilisent de nombreux pesticides puisque cela avait été poussé par la coopération française. Ces pesticides sont très dangereux pour la santé. D'une part, il faudrait renouveler le matériel de protection pour les personnes en contact avec ce pesticide. Il serait aussi intéressant de cibler les heures de diffusion des pesticides pour éviter que la population soit présente. Le groupe a aussi mis en avant un travail de plaidoyer et de sensibilisation sur cette question.

Conclusion

De cet atelier sont ressortis plusieurs points positifs, notamment l'utilisation de l'intelligence collective et les échanges entre les participant·e·s. De fait, les participant·e·s ont pu transmettre leurs idées, les soumettre au dialogue dans les groupes de travail et être à l'écoute des réflexions ou propositions d'amélioration en ce qui concerne l'intégration de la dimension environnementale.



Atelier 2 – L'agroécologie : une filière d'avenir pour les jeunes agriculteurs dans le monde ? | Lundi 14 octobre 2024

Animation : Carine Blanc, Occitanie Coopération, Christophe Brossé, Le Cari et Sophie Nick, Com4Dev

Avec la participation de :

- Ulrike Bongartz, AFDI Occitanie
- Fanja Ralamboranto, AFDI Madagascar
- Audrey Boullot, SOL alternatives agroécologiques et solidaires
- Rachid Benlafquih, Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire et de la forêt – DGER



Résumé

L'atelier visait à faire émerger des idées sur les manières d'intéresser les jeunes à l'agroécologie dans le monde. Pendant deux heures, les participants ont échangé sur les pratiques agroécologiques, les succès et les échecs de ces méthodes et les moyens concrets de les mettre en œuvre pour développer ce type d'activités de façon pérenne. Ils ont abordé la question des freins à l'agroécologie et les raisons pour lesquelles ces pratiques peinent parfois à s'installer. Enfin, les participants ont échangé sur les manières de rendre l'agroécologie attractive auprès des jeunes.

Compte-rendu de l'atelier

Déroulé de l'atelier

- Partie 1 : QCM introductif proposé par SOL

L'équipe de SOL a proposé un QCM pour entrer dans le vif du sujet. Les participants ont abordé des questions telles que la part de l'agriculture et de la foresterie dans les émissions globales de gaz à effet de serre, l'insécurité alimentaire ou encore la proportion des jeunes de moins de 30 ans dans la population mondiale et en Afrique. En guise de conclusion, les intervenantes ont rappelé que renforcer l'intérêt des jeunes pour l'agroécologie était un enjeu majeur et qu'il était primordial de les former à ces méthodes pour une agriculture durable et solidaire.

- Partie 2 : Définition d'agroécologie et débat mouvant

Après avoir rappelé les principes et l'histoire de l'agroécologie, un débat mouvant a été organisé. Ainsi, nous avons échangé nos avis autour de l'affirmation suivante : « L'agroécologie est une solution d'avenir pour engager les jeunes dans l'agriculture ». Les prises de paroles ont mené à d'autres réflexions : le manque de soutien apporté à l'agroécologie ou le problème de la distribution des produits agricoles. Les participants ont néanmoins souligné le manque d'attractivité du secteur. L'intégration d'outils high-tech, notamment imaginés par de jeunes ingénieurs agronomes, pourrait en attirer de nouveaux.



- Partie 3 : Études de cas par le MASA – DGER et AFDI Madagascar et Occitanie

Rachid Benlafquih a présenté l'expérience du MASA et de l'enseignement agricole, pour mettre en avant un certain nombre de solutions pour attirer les jeunes vers l'agroécologie. Il a évoqué les avantages des projets multi-acteurs qui, par une approche intégrée, regroupent des acteurs de la recherche, de l'innovation et de l'éducation. Il a aussi rappelé l'importance de sensibiliser dès le plus jeune âge, notamment par l'ECSI, et d'internationaliser les partenariats, avec des programmes d'échanges par exemple. Fanja Ralamboranto et Ulrike Bongartz ont apporté d'autres pistes de solutions en évoquant un projet mis en place à Madagascar par l'AFDI. Dans ce contexte, l'agroécologie est une réponse à une situation critique (érosion des sols, vents forts et importantes précipitations...). La création d'un syndicat des organisations agricoles a permis d'accompagner l'installation des jeunes en diffusant des pratiques agroécologiques et en les aidant financièrement.

Ces présentations ont été suivies d'un temps d'échange entre les participants qui ont pu à leur tour parler de leurs expériences personnelles afin de multiplier les pistes et d'apprendre collectivement des expériences des uns et des autres.

Echanges entre participant·e·s

Plusieurs pistes concrètes et recommandations ont été partagées :

- Il faut développer l'agroécologie pour diversifier les productions agricoles en réponse au changement climatique ;
- Il faut intéresser davantage les jeunes à ces pratiques car ils représentent une part importante de la population et constituent alors un enjeu pour l'accès à une alimentation variée et durable pour les populations ;
- Il faut soutenir économiquement les initiatives agroécologiques dans une logique de partage égalitaire des ressources et accompagner dans une logique d'empowerment, afin de rendre les agriculteurs de demain autonomes et engagés dans la durée ;
- Il faut améliorer la capitalisation des savoir-faire et renforcer le transfert des connaissances entre générations ;
- Il faudrait explorer les différents supports pour transmettre les savoirs aux jeunes agriculteurs (Whatsapp, YouTube, ONG Biovision...). La plupart des pratiques sont déjà documentées, mais peu vulgarisées et peu accessibles ;
- Il faudrait aussi diffuser des exemples de Success stories et notamment en langue locale (comme agribusinessTV au Burkina Faso) téléchargeables et libres de droit ;
- Il faudrait rémunérer les agriculteurs engagés dans ces pratiques pour ce qu'ils apportent au "commun" de leurs territoires ;
- Il faut conjuguer la rentabilité agricole avec la rentabilité sociétale et améliorer l'image du métier d'agriculteur pour raviver l'engagement des jeunes.

Conclusion

L'atelier a permis d'aborder le sujet de l'approche intégrée, en pointant du doigt les liens à faire entre la mise en place de méthodes agroécologiques et les contextes variés, l'importance du marché et l'accaparement des ressources. Face au manque d'attractivité du modèle, l'objectif est de convaincre les jeunes que l'agroécologie est possible. Dès lors, améliorer l'image de l'agriculture est primordiale. Par ailleurs, le transfert des connaissances, notamment entre générations, est essentiel afin d'assurer la durabilité des méthodes. La diffusion des savoirs, en langue locale, est un levier majeur. Néanmoins, les participants ont souligné dans leurs échanges que l'agroécologie est désirable quand elle correspond à un modèle de société et qu'elle est rentable.

Pour conclure, on retiendra que le plaidoyer autour de l'agroécologie, l'accessibilité de l'information, la formation, l'accès au marché et la valorisation du métier agricole sont essentiels pour développer l'agroécologie et mobiliser les jeunes partout dans le monde.



Atelier 3 – Migrations : améliorer les conditions d'accueil en Occitanie et sensibiliser les citoyens

| Lundi 14 octobre 2024

Animation : Léo Deymié, École des droits Humains et de la Terre (EDDHT)

Avec la participation de :

- Fadilha Benammar Koly, Région Occitanie
- Joseph Content, Centre Frantz Fanon / Cimade
- Paula Diaz, E-graine



Résumé

Les différents conflits et crises qui traversent le monde renforcent les mouvements de populations. En Occitanie, des acteurs se mobilisent pour accueillir ces migrants le plus dignement possible quand d'autres portent des actions de sensibilisation auprès de la population avec l'objectif de lutter contre les discriminations. Les initiatives des acteurs locaux sont soutenues, depuis 2024, par un appel à projets de la Région Occitanie. Cet atelier vous propose de découvrir ces expériences et de partager les vôtres.

Compte-rendu de l'atelier

Déroulé de l'atelier

Présentations des intervenants :

- Actions de la Région Occitanie pour améliorer l'accueil des migrants
- Initiatives du Centre Frantz Fanon (Cimade) sur l'accompagnement des demandeurs d'asile et l'appui psychologique.
- Programme éducatif d'E-Graine pour sensibiliser aux migrations

Temps d'échanges : Discussions en groupe sur les forces, freins, obstacles et objectifs concernant l'accueil des migrants.

Présentation des initiatives

Région Occitanie

- Un appel à projets régional soutenant l'accueil des demandeurs d'asile, la formation linguistique et la sensibilisation aux migrations ;
- Entre 2017 et 2022, 118 projets financés ont touché plus de 18 543 personnes, avec un budget global de 6,5 millions d'euros.

Centre Frantz Fanon (Cimade)

- Offre un appui pluridisciplinaire pour les migrants, intégrant les soins psychologiques, l'interprétariat et l'accompagnement social ;
- Met en lumière les défis des demandeurs d'asile : longues procédures administratives, isolement, précarité et traumatismes psychiques ;
- Exemples : accompagnement des femmes nigériennes victimes de traite et soutien aux mineurs non accompagnés.

E-Graine

- Programme éducatif "Un univers citoyen !" visant à déconstruire les préjugés sur les migrations à travers des outils interactifs ;
- L'exposition "Lisa, l'histoire dont vous êtes le migrant" permet de sensibiliser aux parcours migratoires et aux difficultés des exilés ;
- Importance d'introduire le sujet dès le plus jeune âge pour promouvoir l'interculturalité.



Synthèse des échanges de groupe

Freins identifiés :

- Manque de moyens, formations et lieux pour favoriser l'épanouissement des migrants ;
- Complexité des démarches administratives et lenteur des procédures en France ;
- Barrières linguistiques et insuffisance des connaissances en droit ;
- Charge émotionnelle et pression pesant sur les accompagnants et les bénéficiaires.

Forces soulignées :

- Actions militantes et politiques, notamment portées par des étudiants et bénévoles ;
- Volonté collective de faire avancer les initiatives et de travailler en équipe.

Obstacles majeurs :

- Montée de l'idéologie de repli sur soi et manque de compassion ;
- Crises internationales amplifiant les flux migratoires.

Objectifs à atteindre :

- Renforcer l'interculturalité et l'autonomie des migrants (logement, emploi) ;
- Valoriser le travail des bénévoles et simplifier les démarches administratives ;
- Former les accompagnants pour améliorer l'accueil.



Conclusion

L'atelier a mis en lumière des initiatives positives et inspirantes en matière d'accueil et de sensibilisation, tout en identifiant des obstacles structurels et psychologiques persistants. Les discussions ont convergé vers l'idée que l'accueil doit être humain, interculturel et ancré dans une approche collaborative entre les acteurs locaux, les institutions et les bénévoles. Les propositions faites, notamment sur la formation des accompagnants et la simplification des démarches, pourraient servir de base pour améliorer durablement les conditions d'accueil en Occitanie.

Atelier 4 – S’ouvrir aux territoires anglophones en Afrique | Lundi 14 octobre 2024

Animation : Elsa Tisné-Versailles, Occitanie Coopération, Cécile Gillot et Corentin Oudot, Réseau Cicle

Avec la participation de :

- Camille Demazure, Trifyl
- Danielle Calvet et Monique Galy, Comité de jumelage d’Alénya
- Florence Cazanobe, Gazelle Harambee



Résumé

La coopération française est assez peu représentée en Afrique anglophone, avec une coopération historiquement tournée vers des pays francophones. Cet atelier a permis d’échanger sur les enjeux et les spécificités des pays anglophones en Afrique d’explorer les opportunités de partenariats qu’ils peuvent représenter pour les acteurs de la coopération internationale.

Compte-rendu de l’atelier

L’atelier a mis en évidence plusieurs thématiques clés concernant les partenariats avec des pays d’Afrique anglophone. Parmi les points de convergence, la diversité des contextes géographiques et socio-économiques a été soulignée, illustrée par des exemples comme le Kenya et l’Afrique du Sud. Les intervenants ont convenu de l’importance de la coopération décentralisée, qui nécessite une compréhension approfondie des spécificités locales. Les échanges ont révélé un manque de connaissances sur les contextes anglophones, en raison d’une coopération historique centrée sur le Sahel et les zones francophones. Un consensus a émergé sur la nécessité de développer des projets d’éducation et de formation pour améliorer les compétences locales et renforcer les liens entre les acteurs français et africains anglophones. Les enjeux globaux comme ceux liés à l’environnement, ou aux migrations qui sont partagés de tous ont été identifiés comme des passerelles pour de nouvelles coopérations.

Cependant, plusieurs questions ont été soulevées durant les échanges. La barrière linguistique a été identifiée comme un obstacle majeur à la collaboration, dans des pays comme le Kenya, où l’anglais et le swahili sont couramment utilisés, mais où seule une minorité parle couramment l’anglais. Les préoccupations concernant la corruption et la transparence dans les partenariats ont également été mises en avant, avec des craintes sur l’utilisation des fonds et l’intégrité des projets. L’expérience de Trifyl a mis en avant les défis communs de gestion des déchets et de transition écologique, qui se posent en France comme en Afrique du Sud et dans d’autres pays. D’un pays à l’autre, les niveaux de traitement des déchets sont très différents, l’absence de systèmes de collecte efficaces et le manque d’éducation des citoyens sur cette problématique ne permettent pas d’appliquer les innovations développées dans d’autres territoires. Sur ce sujet comme dans d’autres, la collaboration avec certaines entreprises multinationales déjà implantées posent question notamment en termes de gestion des flux financiers et de développement des capacités locales.

Ces problématiques soulignent la complexité des relations internationales et la nécessité d’une approche éthique et réfléchiée dans le développement des partenariats.

Plusieurs propositions ont émergé pour renforcer les partenariats tout en respectant les spécificités culturelles et environnementales des pays concernés. Il a été suggéré de renforcer les programmes de formation linguistique (en le pensant dans une approche genrée également) pour faciliter les échanges entre acteurs, en intégrant des modules sur les langues locales et l’anglais. La nécessité d’établir des mécanismes de suivi et d’évaluation des projets a également été soulignée pour garantir la transparence et l’efficacité des actions menées.



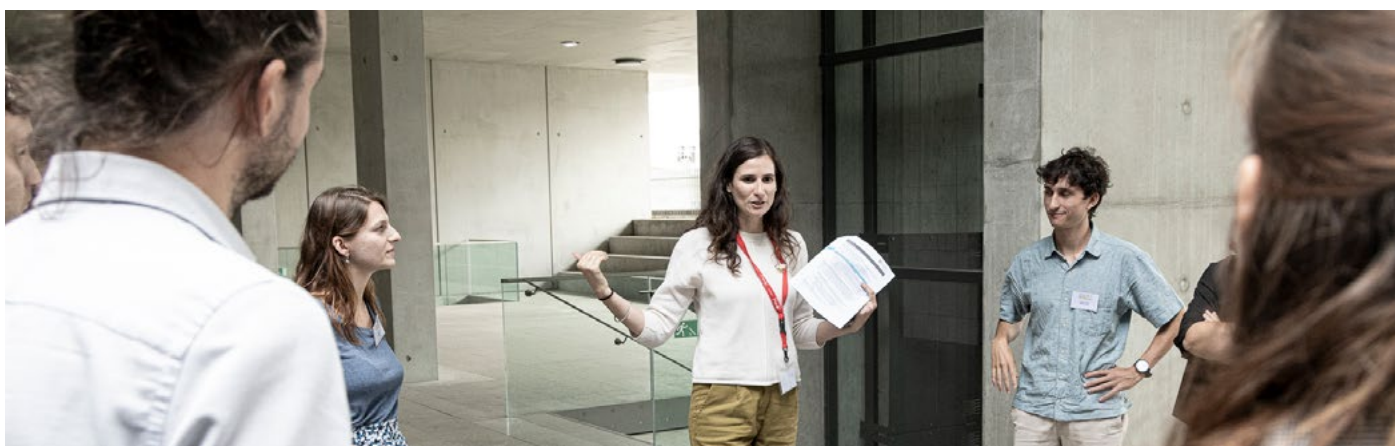
Enfin, il est crucial de mieux communiquer avec les populations locales sur les projets en cours, en collaboration avec les autorités locales mais aussi d'autres structures communautaires comme les associations, afin de sensibiliser et d'implémenter des initiatives durables. Les démarches descendantes ne sont plus entendables et il est nécessaire de réellement impliquer les acteurs locaux dans la construction, définition et mise en œuvre des projets.

Conclusion

- Les enjeux communs permettant de faire des liens entre les collectivités par exemple la gestion des ressources naturelles (eau, déchets) ;
- L'impact des barrières linguistiques sur les collaborations : la nécessité d'échanges avec des acteurs francophones et anglophones a été soulignée (pouvant limiter le travail avec des acteurs ne pratiquant pas ces langues) ;
- Place des femmes / lecture genrée : les défis liés à la scolarisation et à l'accès à la langue anglaise pour les femmes ont été discutés ;
- Les défis de la corruption et de la transparence dans les partenariats ;
- L'importance de la coopération avec des entreprises locales pour un développement durable ;
- Logique partenariale décoloniale : une nouvelle approche de collaboration avec les acteurs locaux, qui se distancie des anciennes logiques coloniales.

Propositions faites lors de l'atelier

- Formation linguistique : intégrer des modules sur les langues locales et l'anglais dans les programmes ;
- Suivi et évaluation : créer des mécanismes pour garantir la transparence et l'efficacité des projets ;
- Communication : collaborer avec les autorités locales pour sensibiliser les populations aux activités et projets en cours ;
- Créer des occasions de rencontre : faciliter les rencontres entre acteurs anglophones et francophones pour renforcer la coopération ;
- S'appuyer sur des associations communautaires : utiliser les réseaux locaux pour favoriser le dynamisme social et économique ;
- Cartographie des acteurs et projets : établir des cartographies pour mieux comprendre les dynamiques en place et identifier les partenaires potentiels.



Atelier 5 – Entrepreneuriat et coopération internationale : comment renforcer les synergies ? | Mardi 15 octobre 2024

Animation : Carine Blanc, Occitanie Coopération et Jean-Marc De-lachoux, Initiatives et Territoires

Avec la participation de :

- Roxana Turcanu-Tolomey, Agence universitaire de la Francophonie (AUF)
- Didier Romeas, Asodia
- Pierre Elgorriaga, Com4Dev
- Babacar Cisse – Créateur de Feed Africa au Sénégal
- Amestan Fellag – Créateur du domaine Amestan en Algérie

54
participant-e-s

Résumé

Soutenir l'entrepreneuriat dans les projets de coopération internationale permet de contribuer à une croissance économique inclusive et durable et de favoriser le développement économique et social des pays. À travers les témoignages d'acteurs, cet atelier a permis de montrer comment les projets s'inscrivent dans une logique de réseaux et de filières. Les participant-e-s d'échanger sur les modes d'accompagnement, les partenariats et les publics cibles dans le soutien à l'entrepreneuriat.

Compte-rendu de l'atelier

Déroulé de l'atelier

- Sondage sur les atouts et freins à l'entrepreneuriat : discussions autour des perceptions des participants
- Présentation des projets par différents intervenants (AUF, Com4Dev, ASODIA, entrepreneurs accompagnés dans le cadre du Campus des jeunes entrepreneurs africains (CJE) porté par Montpellier Méditerranée Métropole et la Fondation Prospective et Innovation)
- Échanges en groupes sur des thématiques clés : modes d'accompagnement, typologies de partenariats et identification des publics cibles et filières.

Atouts identifiés

- Population jeune et dynamique : l'Afrique bénéficie d'un atout démographique majeur avec une population jeune. Cela constitue une force pour la main-d'œuvre et un potentiel de renouvellement entrepreneurial. Cette jeunesse est perçue comme un moteur pour l'innovation et la croissance.
- Potentiel de croissance : le continent africain présente une croissance économique rapide dans plusieurs secteurs. Ce dynamisme attire des investisseurs et favorise les partenariats, notamment avec des organisations internationales.
- Partenariats internationaux : des opportunités de coopération avec des institutions comme l'AUF (Agence Universitaire Francophone) et d'autres organisations offrent des ressources, des programmes d'incubation, et des cadres de développement pour les entrepreneurs.

Freins identifiés

- **Accès limité aux financements** : l'accès au financement est l'obstacle principal relevé par la majorité des participants. Les entrepreneurs doivent souvent faire face à des systèmes bancaires nationaux peu accessibles, comme en République Centrafricaine, où les banques sont faiblement implantées. Les investissements publics et privés restent insuffisants pour soutenir les initiatives locales.
- **Instabilité politique et sécuritaire** : l'instabilité, bien qu'elle varie selon les pays et les territoires, est une barrière récurrente. Certains contextes, comme la République Centrafricaine, sont particulièrement touchés. Toutefois, d'autres zones stables montrent qu'il ne faut pas généraliser cette difficulté.

- **Manque d'infrastructures** : le manque d'infrastructures, notamment dans la recherche et les équipements pour le développement de projets, limite le progrès. Cela concerne aussi bien les infrastructures physiques que numériques.
- **Mobilité des jeunes vers les villes** : les jeunes quittent souvent les zones rurales pour se former en milieu urbain, ce qui appauvrit les compétences disponibles localement. Cela nuit aux projets locaux nécessitant des compétences variées.
- **Environnement réglementaire complexe** : dans certains pays comme le Togo, il est difficile de naviguer entre les autorités officielles et coutumières, ce qui complique les démarches administratives.
- **Culture entrepreneuriale faible** : le manque de sensibilisation à l'entrepreneuriat, combiné à des systèmes éducatifs qui ne promeuvent pas cette voie, freine la création d'initiatives. L'entrepreneuriat est souvent perçu comme un choix par défaut plutôt qu'une aspiration.
- **Accès restreint au marché** : les entrepreneurs locaux peinent parfois à atteindre des marchés élargis, ce qui limite leur capacité de croissance et leur intégration dans des chaînes de valeur plus larges.

Ces éléments ont été débattus avec des exemples concrets, comme le rôle des banques locales ou les effets de la mobilité des jeunes. Ils mettent en lumière la nécessité d'adopter des solutions différenciées en fonction des contextes régionaux.

Synthèse des discussions de groupe

Ces discussions mettent en lumière une vision collaborative et contextualisée de l'accompagnement, des partenariats et de la sensibilisation, avec un accent particulier sur l'écoute et l'adaptation locale.



- **Modes d'accompagnement**

Approche locale avec cellules d'écoute territoriale : les participants ont souligné l'importance de structurer l'accompagnement en ancrant les initiatives au niveau local. Une cellule d'écoute territoriale permettrait d'identifier précisément les besoins et les attentes des communautés pour adapter les projets de manière contextuelle.

Accompagnements spécialisés : les échanges ont mis en avant la nécessité de proposer des accompagnements ciblés et adaptés aux spécificités des entrepreneurs, au lieu d'approches trop généralistes. Cette spécialisation pourrait augmenter l'efficacité des initiatives.

Accompagnements croisés : les participants ont recommandé de développer des modèles d'accompagnement croisés, impliquant plusieurs parties prenantes (acteurs locaux, ONG, entreprises, universités) pour mutualiser les ressources et diversifier les perspectives.

- **Typologies de partenariats**

Renforcement des échanges d'expériences : il a été jugé essentiel d'encourager les échanges d'expériences entre les différents acteurs (universités, incubateurs, entrepreneurs) afin de partager les bonnes pratiques et apprendre des succès comme des échecs.

Mise en réseau des acteurs : la création de réseaux solides entre les entrepreneurs, les organismes d'accompagnement, les bailleurs de fonds et les organismes de financement a été identifiée comme une priorité. Cela permettrait de soutenir durablement les projets grâce à un écosystème collaboratif.

Ancrage des partenariats locaux : les groupes ont insisté sur le besoin de nouer des partenariats avec des structures locales et autorités locales pour garantir la pérennité des projets. Un projet qui ne dispose pas d'un soutien local fort a peu de chances de réussir à long terme.

- **Publics cibles et sensibilisation à l'entrepreneuriat**

Cibler une diversité de publics : l'entrepreneuriat doit s'adresser à une variété de profils et de niveaux de compétences, allant de l'agriculture familiale aux spécialistes des nouvelles technologies, afin de ne pas exclure certaines catégories d'acteurs.

Sensibilisation des jeunes : les jeunes doivent être sensibilisés à l'entrepreneuriat non comme une voie unique ou imposée, mais comme une option possible. Il s'agit de stimuler leur curiosité et de leur montrer les opportunités tout en respectant leur libre choix.

Adaptation des formations : les formations à l'entrepreneuriat devraient être conçues pour répondre aux réalités locales et sectorielles. Par exemple, il est crucial d'intégrer des modules spécifiques pour les filières prioritaires dans chaque région.

Prise en compte des réalités sociales : les programmes doivent inclure des mesures spécifiques pour toucher les publics en situation de précarité ou ceux éloignés du marché du travail, afin de favoriser une inclusion maximale.

Expériences des intervenants

Agence universitaire de la Francophonie (AUF) :

- Centres d'employabilité francophones ;
- Programmes SAFIR et Entreprendre pour développer la culture entrepreneuriale ;
- Défis identifiés : inégalités, propriété intellectuelle, défis environnementaux.

Com4Dev :

- Programmes d'accompagnement pour les industries culturelles et créatives ;
- Une logique multipays et de mise en lien entre structures ;
- Défis identifiés : impact limité aux entrepreneurs déjà établis, même si secteur en plein essor.

ASODIA :

- Fonds FREDIC pour financer les projets agricoles ;
- Défis identifiés : Développement de partenariats avec des structures locales

Entrepreneurs individuels :

- Accompagnement par le Campus des jeunes entrepreneurs africains
- Intégration d'un écosystème d'entrepreneurs et partage entre pairs
- Défis identifiés : valorisation des initiatives locales et intégration des savoirs techniques et agronomiques.

Conclusion

L'atelier a permis des échanges constructifs, soulignant l'importance de l'écoute territoriale et des partenariats pour pérenniser les projets. Les débats auraient pu se poursuivre par une analyse approfondie des complexités liés aux contextes locaux et à la dimensions interculturelle à prendre en compte. Le souhait de poursuivre les échanges sur cette thématique a été soulevé par les personnes présentes.



Atelier 6 – Soutien à l’Ukraine : vers une action multi-acteurs concertée en Occitanie ? | Mardi 15 octobre 2024

Animation : Claire Sarda Vergès, ADRET – EUROPE DIRECT Pyrénées et Maylis d’Aboville, Occitanie Coopération

Avec la participation de :

- Eric Monceau, Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée
- Christine Maretheu, Programme européen Citoyens, égalité, droits et valeurs (Cerv)
- Marine Borsato, référente programme Inspire, So Coopération (RRMA)
- Mélanie Sabot, Cités Unies France

24
participant-e-s

Résumé

Depuis le début du conflit, la solidarité en faveur de l’Ukraine des acteurs d’Occitanie ne faiblit pas. Les actions sont nombreuses et variées, certaines s’inscrivent dans la continuité de partenariats existants quand d’autres répondent à la situation d’urgence. En permettant aux uns et aux autres de se rencontrer, cet atelier permet de réfléchir collectivement aux synergies à trouver pour renforcer les initiatives et aussi d’identifier les pistes d’action communes et les financements mobilisables pour poursuivre cet engagement dans la durée.

Compte-rendu de l’atelier

Points de convergence

- Conflit qui s’installe dans le temps ;
- Mobilisation qui s’essouffle ;
- Forte implication des collectivités à travers le FACECO notamment ;
- Importance de transformer cette implication en partenariats de long terme ;
- Enjeu de mise à disposition de la compétence de la collectivité territoriale (transition énergétique, intégration européenne, décentralisation) ;
- Opinion publique française réservée (rigueur demandée en France vs le soutien envoyé à l’Ukraine) ;
- Une grande diversité de besoins remonte depuis le terrain (urgence / reconstruction) ;
- Processus d’adhésion de l’Ukraine à l’UE en cours ;
- Importance de continuer à créer des synergies entre acteurs ;
- Ce conflit ne doit pas éclipser d’autres conflits, importance de dupliquer cette mobilisation sur d’autres zones ;
- Diversité d’actions et d’échelles possibles (collectivités territoriales de toutes tailles dans INSPIRE par exemple), toutes les initiatives sont bonnes à prendre ;
- Enjeu de perte de compétences notamment médicales avec la guerre en Ukraine/en France les diplômes des personnes déplacées ne sont pas reconnus. Sujet de potentielle évolution future avec l’entrée de l’Ukraine dans l’Union Européenne ;



Propositions qui ont émergés

- Régions de France a signé un accord avec ses homologues ukrainiennes, un accord devrait être signé lors du congrès des maires en novembre
- La FICOL va pouvoir financer des projets en Ukraine, le premier projet va être octroyé avec la Région Ile-de-France (entre 250 000 et 2 millions d'euros). Ce sera un projet de renforcement de capacités dans deux régions ukrainiennes pour les élus et techniciens, sur la demande et la gestion des fonds européens. Plateforme où des universités pourront donner accès à des formations initiales
- Le MEAE incite les collectivités à être en lien avec les régions et l'ambassade de France est en demande de retours et témoignages.
- La Commission Européenne donne accès aux fonds Horizons Europe
- Le jumelage peut permettre de mobiliser les citoyens, intérêt du Programme Citoyen Egalité Droits et Valeurs dont l'Ukraine peut maintenant bénéficier
- Erasmus et le Corps européen de solidarité se sont ouverts à l'Ukraine
- Le MEAE envisage de relancer un projet Ukraine
- FAMI (Fonds Asile Migration Intégration) : il y a un axe de renforcement de l'intégration et de l'exclusion sociale des personnes. Centre Europe direct Pyrénées peut accompagner les demandes de financement
- 3-4 décembre 2024: forum de So Coopération sur les coopérations en faveur de l'Ukraine, à Lille

Les projets qui ont été évoqués

- Solidarité Occitane pour l'Ukraine : envoi de personnel médical, réinsertion au moyen d'actions artistiques et sportives, envoi de colis
- Région Occitanie : projet avec le CHU, accueil d'enfants, échanges de sportifs de haut niveau, envoi de convois humanitaires, financements. La Région Occitanie va signer des accords de coopération avec les oblates d'Odessa et de Blist. Des memorandums d'entente sont à venir
- Toulouse Métropole : projet avec le CHU, accompagnement auprès d'enfants, accompagnement de personnes ukrainiennes exilées (réinsertion professionnelle d'anciens soldats prisonniers en Russie, apprentissage du français, soutien à la petite enfance...), jumelage avec Kiev, financements et séjours de répit pour les enfants
- Cités Unies France : financement d'actions avec l'association des villes ukrainiennes. Achat de matériel pour les municipalités. Actions en Pologne et Moldavie à destination de personnes déplacées
- Jumelage de Paul Sabatier : bourses, échanges... notamment sur la chimie, maison de l'Ukraine
- Electriciens sans Frontières : reconduction du projet en Ukraine
- Programme INSPIRE : accompagnement de 15 collectivités territoriales. Envoi et accueil de délégations pour amorcer des coopérations, échange de jeunes, classes transplantées en France, exposition, partage d'expertise. 2e phase en mars 2025
- Opération du CHU sur la santé (Expertise France, Région Occitanie, Toulouse Métropole, SAMU 31, AFD) : former des médecins, créer des équipes mobiles d'intervention
- Avocats sans Frontières : projet autour du viol comme arme de guerre et des enfants déplacés. Appel à partenariat



Atelier 7 – L'eau et l'assainissement dans les pays du Sud : quels défis ? | Mardi 15 octobre 2024

Animation : Sophie Renard et Jérémy Guerin, pS-Eau

Avec la participation de :

- Catherine Baron, professeure des Universités, LEREPS/Sciences Po Toulouse
- Alexandre Gaudry, Chargé de mission recherche – Doctorant · AFD – Agence Française de Développement

50
participant·es

Résumé

L'accès à l'eau potable est toujours un enjeu mondial et le chemin vers son accès fait face à de nombreux défis. Que ces défis soient globaux ou locaux, il est important de tous les analyser et les considérer. Cet atelier participatif a permis aux acteurs d'échanger sur leurs expériences, les défis rencontrés sur le terrain lors de la mise en oeuvre de services d'eau potable et d'assainissement, et de réfléchir ensemble à des pistes de solution et d'amélioration pour plus de pérennité dans les projets.

Compte-rendu de l'atelier

Partie 1 : Quels sont les défis rencontrés dans les projets d'accès à l'eau et à l'assainissement ?

- Les bonnes pratiques pour assurer la durabilité des équipements (pérennisation des services de l'eau, bonne gestion, entretien des équipements dans un contexte de faible ressources financières des bénéficiaires).
- La disponibilité de l'eau toute l'année (maraîchage en saison sèche, irrigation/ sécheresse).
- Le traitement et la valorisation des boues de vidange.
- Comment poursuivre des projets en zone rouge, notamment au Sahel ?

Partie 2 : Introduction thématique du pS-Eau

L'objectif de développement durable 6 vise à « garantir l'accès à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ». L'ODD 6 se décline en huit cibles spécifiques qui traitent non seulement de l'eau potable, de l'assainissement et de l'hygiène, mais aussi de la qualité et de la viabilité des ressources. Les ODD incitent donc à avoir une vision globale, articulant ressources et services, axée sur la fourniture universelle de services pérennes plutôt que sur une approche projet visant seulement le développement d'infrastructures. Pour l'eau, il s'agit d'aller plus loin que la question de l'accès, en travaillant également pour garantir la disponibilité, l'accessibilité et la qualité du service, tout en ayant pour finalité la préservation des ressources. Cela suppose donc de s'interroger aussi sur le modèle de développement et les enjeux de la transition écologique. Pour l'assainissement, l'amélioration du service ne passe plus uniquement par la présence d'une toilette ou d'une latrine, mais devrait s'envisager à l'échelle de la filière assainissement, c'est-à-dire en prenant en compte les maillons amont, intermédiaire et aval : l'accès, la collecte, le transport, le traitement, l'élimination des excréta et eaux usées voire leur valorisation. Ainsi, l'ODD 6 appelle à l'adoption d'une approche intégrée entre les secteurs de l'approvisionnement en eau potable (cible 6.1), l'assainissement et l'hygiène (cible 6.2) et le traitement, le recyclage et la réutilisation des eaux usées (cible 6.3). Mais force est de constater que de nouvelles réflexions et pistes s'avèrent nécessaires pour atteindre ces objectifs, ce qui sera mis en débat au cours de cet atelier.



Partie 3 : Echanges entre participants sur les 3 défis les plus importants identifiés par les participant·e·s Cercle Samoan

Le Cercle Samoan (aussi appelé bocal à poissons) est une discussion avec une règle du jeu qui favorise l'écoute. Le principe consiste à disposer deux cercles de chaises : un cercle intérieur pour parler, un cercle extérieur pour écouter, chaque participant·e·s a la possibilité de rejoindre le cercle d'expression en faisant un signe à une personne du cercle intérieur pour lui demander de lui céder sa place.

Défi 1 : Comment pérenniser les services d'eau potable en milieu rural pour répondre aux attentes des acteurs locaux et assurer une qualité de service et la formation ?

Comment pérenniser le service ?

- Permettre à des acteurs locaux d'être en capacité de maintenir les infrastructures, pour cela travailler sur leur intérêt économique à assurer ce rôle dans un contexte d'usagers peu solvables. Une fois ces acteurs identifiés et mobilisés, un défi se pose, celui de leur remplacement lorsqu'il y a un changement ou un arrêt de leur service ;
- Impliquer les autorités locales :
 - Communes via une convention de maintenance ou de recours à des techniciens locaux, elles peuvent former les techniciens ou s'engager plus directement dans le fonctionnement des équipements ;
 - Services déconcentrés dans le cas d'une compétence gouvernementale (exemple au Sénégal OFOR pour l'hydraulique rurale) et des délégations de service public ;
- Enjeu d'une bonne gestion de la ressource et de la quantification des usages : gouvernance représentative avec des espaces de concertation et réflexion sur les "multi-usages" de l'eau (pastoralisme, maraîchage, irrigation, considération des divers usages). Piste de la mutualisation des coûts liés aux divers usages ;
- Dimensionner les équipements et les solutions en fonction des capacités financières des usagers et de leur capacités d'entretien également ;
- Imaginer des débouchés économiques pour s'assurer de l'entretien et de la gestion des infrastructures, notamment sur les services d'assainissement ;
- Assurer un suivi sur le long terme : évaluation à intégrer dans les projets et dès le départ ;
- Faire réseau pour partager les expériences et les difficultés.

Pourquoi les services mis en place sont-ils abandonnés ?

- Difficultés de gestion financière, manque de ressources pour assurer la maintenance des équipements. Comment va être géré l'argent ? Qui ? Historique de cette gestion ? Schéma de surveillance ? Instance impliquée dans ce schéma ?
- Déficit de formation, défis des gouvernements à mettre en place des cursus de formation.
- Problématique de la régulation : engagement de la mairie indispensable / s'assurer des capacités locales à gérer les infrastructures. Le service fonctionne sur 3 bases : motivation des citoyens / régulation / formation.

Défi 2: Comment traiter et valoriser les boues de vidange ?

Retours d'expériences de valorisation de produits issus de l'assainissement :

- Réutilisation des eaux usées à visée d'irrigation, peut s'avérer assez facile avec des débouchés possibles ;

La méthanisation fonctionne à l'échelle de petits projets, en milieu urbain cela demande une haute technicité.

Le traitement par compostage :

- Maîtriser le risque sanitaire (bactériologique) avec la mise en place de processus de vérification pour s'assurer de la qualité du compostage et des risques.
- Disposer de ressources humaines locales formées pour maîtriser les intrants et leur qualité afin d'aboutir à un compost de qualité. Caractériser et traiter avant usage.
- Sur le liquide, faire précipiter tous les ions intéressants pour envisager une valorisation des composés en agriculture.
- Acceptabilité culturelle et sociale du compostage pour une valorisation en agriculture. Passage de l'enfouissement à l'épandage, cette pratique peut prendre du temps à rentrer dans les mœurs. Travailler sur des produits qui ressemblent le plus possible physiquement et chimiquement à ce qui est épandu pour faciliter l'acceptation sociale et son usage.
- Traitement des excréments dans les latrines, source de pollution et de contamination, des filières peuvent exister pour évacuer ces boues et les stocker dans des centres sécurisés (exemple au Sénégal).

Défi 3: Comment construire des partenariats solides et pérennes, notamment en contexte de crise ?

Sujet de la table-ronde de clôture de l'Agora.

Partie 4 : Synthèse des points d'attention par Catherine Baron

Nous raisonnons de manière segmentée et sectorielle sur les questions d'accès à l'eau et à l'assainissement, c'est pourquoi l'idée de nexus permet de considérer ces secteurs autrement et de réarticuler les questions d'eau et d'assainissement sous un autre prisme, comment pouvons nous articuler la question des services d'eau avec les ressources en eau ? Les services oublient la ressource et inversement.

Comment construit-on un service public local ? Un constat, il n'existe pas de terrains vierges : présence d'États, de réglementations, d'acteurs, de territoires organisés et structurés, existence de règles locales endogènes... La question du service est donc très contextualisée. Si l'on prend l'exemple du Sénégal, l'eau est du domaine de compétence de l'Etat à l'instar du Burkina Faso où l'Etat a transféré la compétence aux communes. Nous voyons donc qu'il n'est pas possible de plaquer des modèles, il convient de s'adapter au fonctionnement des différents pays. La dimension humaine est également très importante, tout comme les enjeux de formation et notamment d'échanges universitaires pour partager des expériences.

Au niveau institutionnel, l'Organisation de la coopération et du développement économiques (OCDE) applique le principe des "3 T : taxe, tarif et transferts". Nous observons un important volume de transferts financiers dans le secteur de la coopération internationale, et pourtant il persiste des blocages. Sur les taxes et le financement du service se pose la question des modalités d'aides des bailleurs pour son fonctionnement. Les bailleurs de fonds financent majoritairement le visible donc les infrastructures, quid alors de la gouvernance qui est centrale dans le fonctionnement de l'infrastructure et la mise en place du service. Dès lors, il apparaît crucial de visibiliser la gouvernance pour la rendre plus importante que la partie matérielle. Le GRET, ONG française, s'interroge actuellement sur le soutien des bailleurs aux phases de pré-projet et aux processus de suivi-évaluation qui permettent d'apprendre des échecs, avec le constat qu'il existe peu de financements pour ces étapes. Des actions de plaidoyer et de lobbying seraient à mener auprès des bailleurs pour montrer l'importance de ces questions et casser la temporalité du projet, penser l'avant et l'après.

Les échanges durant l'atelier se sont également centrés sur les notions d'engagement et de motivation des bénéficiaires : Qui s'engage ? Quel est le sens pour les structures locales d'une intervention extérieure ? Comment faire pour que les bénéficiaires croient dans le projet, comment faire pour qu'ils s'engagent ? Comment les populations adhèrent ? Un consensus est ressorti, le temps de l'adhésion n'est pas celui du projet, il s'inscrit dans le temps long.

Mme Baron propose de s'ouvrir à la question de l'eau pour les "non-humains" : la préservation de la ressource permet de préserver des écosystèmes globaux, cela nécessite de casser certaines façon de réfléchir. Les débats ont aussi mis en exergue l'emboîtement des échelles sur le secteur de l'eau et de l'assainissement et d'une interconnexion globale. L'atelier s'est conclu sur une proposition: celle de ne plus véhiculer l'idée d'une circulation de modèles qui créent sur le terrain de nombreux dommages et de penser plutôt à des systèmes alternatifs à explorer.

Mme Baron a invité Alexandre Gaudry, qui effectue une thèse sur "Les approches off-grid dans le secteur de l'eau et de l'assainissement dans les Villes des Suds : des innovations à l'origine d'un changement de régime socio-technique ?", à présenter les approches off-grid qui désignent des mini-réseaux alternatifs qui sont présentés comme des solutions aux réseaux publics dans les villes du Sud.

Sur certains segments, l'eau de boisson notamment, des populations qui ont accès à un service d'eau choisissent délibérément de ne pas utiliser ce service pour se brancher à des mini réseaux. Ce choix peut être motivé par le manque de confiance dans le service public de l'eau, narratif qui est aussi alimenté par des pratiques privées. En Indonésie par exemple, on observe des pratiques d'achat d'eau en bouteille ou d'eau purifiée sur le segment eau de boisson ainsi que des centaines d'entreprises qui se branchent sur le réseau ou la nappe phréatique, d'où l'importance de régulariser ce secteur. Le manque de confiance dans des services publics efficient va créer une pression supplémentaire sur les services publics qui doivent réguler ces nouveaux acteurs.



Atelier 8 – La coopération internationale à l'épreuve du genre : repenser les pratiques | Mardi 15 octobre 2024

Animation : Elise Petitpas et Sarah Memmi, Equipop

Avec la participation de :

- Dominique Torralba, Leila et Nawelle

46
participant·es

Résumé

L'atelier a abordé les enjeux de l'intégration du genre dans la coopération internationale. Les discussions ont mis en avant l'importance de considérer l'égalité femmes-hommes, l'approche genre, et les approches transformatrices dans les projets de solidarité internationale. Les participants ont souligné le fait que l'inclusion de ces problématiques est cruciale pour éviter de renforcer les inégalités. Les concepts d'intersectionnalité et les questions culturelles spécifiques ont été explorés à travers plusieurs exemples concrets, comme le projet de la Maison de l'Espoir au Népal ou des initiatives en Côte d'Ivoire pour intégrer davantage les femmes dans des rôles techniques.



Compte-rendu de l'atelier

Thématiques abordées

- Définitions et approches transformatrices du genre ;
- Nécessité et complexité de l'intégration du genre dans les projets de solidarité internationale ;
- Différence entre sexe et genre et leur construction sociale ;
- Importance de l'intersectionnalité dans la solidarité internationale ;
- Nécessité d'inclure les équipes locales et de comprendre les contextes spécifiques pour réussir les projets ;
- Rôle limité des femmes dans les positions de leadership malgré une forte présence féminine dans les équipes de solidarité internationale ;
- Besoin de promouvoir une formation pour les femmes dans des domaines techniques.

L'atelier a inclus un partage d'expériences, la présentation d'outils et a constaté le faible financement des associations de femmes sur le terrain (1%).

Les outils utilisés

- La roue des privilèges : outil créé pour mieux comprendre les concepts d'intersectionnalité et de privilèges en montrant comment différentes formes de discrimination s'entrecroisent et se renforcent, plutôt que de s'additionner. Cet outil a permis aux participants de réfléchir sur leurs propres privilèges et leur impact dans les projets de coopération.
- Le continuum de genre : outil d'analyse qui permet d'évaluer comment les questions de genre sont prises en compte dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des projets. Il s'agit d'une échelle qui va d'une absence totale de prise en compte du genre à une transformation active des normes et des rapports de pouvoir entre les sexes.

Propositions faites lors de l'atelier

- Former des femmes dans des domaines techniques et de leadership pour corriger le déséquilibre de pouvoir dans les projets de solidarité ;
- Adapter les projets aux spécificités culturelles et locales pour maximiser leur impact sur les questions de genre ;
- Créer des espaces sécurisés pour permettre aux femmes de participer plus activement, comme des crèches sur les chantiers.

Conclusion

Les discussions lors de l'atelier ont mis en évidence la complexité d'intégrer efficacement les questions de genre dans les projets de coopération internationale. Il a été largement admis que l'approche transformatrice du genre ne saurait se limiter à une simple question de parité entre les hommes et les femmes. Au contraire, une telle approche doit impérativement intégrer des considérations culturelles, sociales et économiques beaucoup plus larges pour être véritablement pertinente et avoir un impact durable.

Un point crucial soulevé par les participants a concerné la pertinence d'appliquer des cadres d'analyse occidentaux, souvent centrés sur une critique du patriarcat, à des contextes culturels différents, notamment en Afrique. Il a été souligné que cette approche occidentale ne reflète pas toujours fidèlement les dynamiques de pouvoir et les structures sociales observées sur le continent africain par exemple. Dans de nombreux contextes africains, le rôle des femmes, et en particulier des mères, est non seulement central, mais aussi profondément respecté et intégré dans l'organisation sociale. Il ne s'agit pas pour autant de parler de matriarcat au sens occidental du terme, c'est-à-dire une domination des femmes sur les hommes. L'idée exprimée est plutôt que, dans ces contextes, les rôles et les responsabilités de chaque membre de la communauté sont souvent clairement définis et acceptés, sans qu'il y ait nécessairement une volonté de les transformer ou de les contester au nom d'une conception occidentale de l'égalité des genres.



Fresque de l'interculturalité

| Mardi 15 octobre 2024

14
participant·e·s

Animation : Ana Gamboa, Constellation sociale

Résumé

Constellation sociale a invité les participant·e·s à échanger sur les cultures lors de sa fresque de l'interculturalité. Créative et ludique, elle met en lumière les expériences et savoir-faire des communautés partenaires de l'association : birmane, camerounaise, équatorienne, occitane ainsi que toutes les cultures des participant·e·s.

Compte-rendu

Déroulé

- Présentation de l'association et de ses projets de coopération et de solidarité internationales en Équateur, en Birmanie et au Cameroun ;
- Brise glace pour favoriser l'interconnaissance entre les participant·e·s ;
- Présentation de l'activité ;
- Réflexion sur la thématique de l'interculturalité à partir d'un jeu de cartes créé par l'association ;
- Expression artistique ;
- Debrief de l'activité.

Conclusion

Lors de cet atelier, les participant·e·s ont pu tester la fresque de l'interculturalité, un outil d'éducation à la citoyenneté mondiale que l'association a créé en 2023 à destination d'un public de scolaire. Actuellement en phase de test, les participant·e·s ont eu l'opportunité de partager leurs retours et permettre à l'association d'améliorer l'outil.



Synthèse des Rés'OC

Rés'oc Amérique latine et Caraïbes | Mardi 15 octobre 2024

Animation : Marion Duffieux, Envol vert

27
participant·e·s

Compte-rendu de l'atelier

Déroulé

- Présentation des participants et de leurs actions
- Temps d'échanges sur les moyens de communication utilisés par les différentes structures pour faire connaître ses actions en Occitanie

Conclusion

L'ensemble des participants ont évoqué les obstacles rencontrés dans la recherche de financement et de bénévoles. Les échanges ont porté sur les lieux et/ou événements où les structures agissant en Amérique latine pourraient être valorisées, tels que le festival Cinélatino et Cuba Hoy à Toulouse. Les étudiants présents ont évoqué les partenariats possibles des associations, des associations étudiantes et des formations du territoire (université, école...).

Rés'OC fleuve Sénégal | Mardi 15 octobre 2024

Animation : Carole Chemin, pS-Eau

Avec la participation de :

- Valérie Bayche, directrice directrice aux solidarités et coopérations internationales, Agence de l'eau Adour-Garonne

23
participant·e·s

Résumé

Le bassin du Fleuve Sénégal, qui s'étend sur 4 pays (Guinée, Sénégal, Mali et Mauritanie), est un territoire phare de coopération internationale en matière d'eau et d'assainissement. Il est souvent pris en exemple pour les particularités de sa gouvernance. L'Agence de l'eau Adour-Garonne est un partenaire institutionnel français de ce bassin depuis une vingtaine d'années. Le Rés'OC' a permis aux participant·e·s de découvrir, échanger et développer leur réseau sur le fleuve Sénégal.

Compte-rendu de l'atelier

Présentation de Carole Chemin, chargée de mission au pS-Eau et référente Bassin du Fleuve Sénégal et Guinée

Le programme Solidarité-Eau (pS-Eau) est un réseau multi-acteurs opérant sur les thématiques liées à l'eau et à l'assainissement dans les pays du Sud. Son objectif est d'accompagner au développement de projets dans le secteur grâce à quatre axes majeurs :

- Production de connaissances : guider les porteurs de projet dans le montage, la méthodologie de projet ;
- Animation territoriale ;
- Réseaux pays : animation d'espaces de concertation sur certains pays privilégiés de la coopération française, échange avec un réseau d'acteurs sur la zone ayant une connaissance des politiques publiques et de la gestion des ressources naturelles en eau ;
- Accompagnements individuels des porteurs de projets.

Tour de table des acteurs présents

Les participants sont invités à se présenter, partager leurs attentes autour de cet atelier et localiser leur zone d'intervention sur le bassin fleuve Sénégal en collant une gommette sur une carte. Au total 12 participants faisaient partie d'associations présentes sur la zone avec un projet en cours.

Intervention de Valérie Bayche, Directrice Solidarités et coopérations internationales à l'Agence de l'eau Adour-Garonne

- Présentation des projets en cours et du lien privilégié entre l'Agence de l'eau Adour-Garonne et ses homologues du fleuve Sénégal ;
- Présentation de l'OMVS (Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal), du partenariat et du soutien financier apporté par l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Discussion libre entre participant·e·s

- La majorité des associations sont présentes à Dakar et Saint-Louis au Sénégal (8 réparties dans chaque ville). Une en Gambie et seulement deux participants présents en Guinée : dans la moyenne Guinée et le Fouta-Djallon ;
- Défis commun liés au changement climatique :
 - Volumes d'eau en déficit au niveau du fleuve Sénégal, dûs notamment à la présence de plantes envahissantes (Tifa) qui perturbent l'équilibre du fleuve
 - Augmentation de la salinité dans l'estuaire qui engendre la détérioration des mangroves
 - Biodiversité fortement menacée ;
- Sécheresse en Afrique du Nord a provoqué un déplacement de l'activité rizicole au niveau du bassin du fleuve Sénégal ;
- Problématiques liées aux maladies hydriques et leur réapparition en masse (paludisme) ;
- Point de divergences sur les questions de financements qui diffèrent du fonctionnement des appels à projets ;
- Peu de porteurs de projets présents en Mauritanie, cela s'explique par l'historique du pays et des relations entre la France et la Mauritanie ;
- Comment bâtir le modèle économique, où trouver des moyens financiers à appliquer à la politique de l'eau ? ;
- Difficultés de certains acteurs à mobiliser les fonds nécessaires pour financer leur projet ;
- Nombreux projets existants sur la zone : problématique de coordination des acteurs en place.

Liste des attentes des participants :

- Volonté de commencer des projets de gestion d'eau sur le long terme ;
- Comprendre comment les acteurs se coordonnent et les opportunités de partenariat ;
- Besoin de diffusion de la connaissance sur la gestion intégrée de la ressource en eau, notamment sur les techniques de gestion, au-delà du bassin du Fleuve Sénégal.

Conclusion

La plupart des associations présentes partagent les mêmes enjeux liés à l'impact du dérèglement climatique sur les ressources en eau et les difficultés à trouver des financements. Globalement les participants souhaitent mieux connaître les projets en cours et les acteurs du fleuve Sénégal. De fait, a émergé la nécessité de mettre en réseau les acteurs. En effet, il existe une pluralité de projets mais une difficulté à se coordonner. Il faut également souligner l'importance de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) et la volonté de privilégier l'échange et l'accompagnement dans les projets.

Tribune de projets

Appel à projets Loi Oudin-Santini – Toulouse Métropole

Codegaz (31)

Installation de récupérateurs d'eau de pluie familiaux (2021-2022) – Népal

Appel à projets régionaux Santé et Développement – Fondation Pierre

Fabre / La Guilde

Care and Life (09)

Aménagement d'un dépôt de médicaments essentiels génériques à Zhorgo (2021-2023) – Burkina Faso

Tandems Solidaires – Fonds régional ECM

Les imaginaires en transition et le collège Jean-Baptiste Bieules, Couiza (11)

Partages vivants en voyage (2023) – France

Aides solidarité internationale des Agences de l'eau – Agence de l'eau Adour-Garonne

Syndicat intercommunal à vocations multiples (SIVOM) Saurune Ariège Garonne (SAGE) (31)

Eau potable et assainissement pour la commune de Sandiara (2024-2025) – Sénégal

Dispositif Jeunesse et solidarité internationale (JSI) et Ville, Vie, Vacances et Solidarité Internationale (VVVSI) – Fonjep

Aden-s (82)

Échange de jeunes : sensibilisation à la protection de l'environnement (2023) – Maroc

Plateforme Territorialisée des Microprojets – La Guilde

La Maison de l'espoir (31)

Émancipation d'un groupe de femmes dans le village népalais de Chapakot par l'agriculture et l'artisanat (2022-2023) – Népal

Dispositif de financement de projets d'organisations de la société civile (OSC) – Agence française de développement (AFD)

Experts-Solidaires (34)

Gestion intégrée de la ressource en eau et agriculture à Hébron (2024-2025) – Palestine

Programme Territoires Volontaires (TeVo) – France Volontaires

Commune d'Auch (32)

Accès à l'éducation pour tous à Mantasoa (2024-2025) – Madagascar

Programme d'Appui aux projets des Organisations de Solidarité internationale issues de l'immigration (PRA/OSIM) – Forum des Organisations de Solidarité internationale issues des Migrations (Forim)

Jappale Occitanie/Sénégal Club UNESCO (82)

Construction de deux classes bio climatiques à l'école maternelle de Khombole (2023) – Sénégal

Dispositif de financement des projets de coopération décentralisée – Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Communauté d'agglomération du Sicoval (31)

Appui à la gouvernance, au développement des politiques publiques et à l'insertion de la jeunesse (2024-2025) – Guinée



Expositions

Ukraine – Un dessein européen



Comment expliquer ce retour de la guerre en Europe ? Quelles sont les origines de ce conflit ? Quelles sont les conséquences en Europe ? Les Réseaux régionaux multi-acteurs (RRMA) vous proposent de répondre à ces questions à travers l'exposition « Ukraine : un dessein européen ». Accessible, pédagogique et interactive, cette exposition a pour but de faciliter la compréhension de la situation actuelle en Ukraine, de ses perspectives, mais aussi de découvrir ce pays via sa culture et son histoire.

Cette exposition a été réalisée dans le cadre du programme INSPIRE, mené par les RRMA SO Coopération, Pays de la Loire Coopération internationale et Lianes Coopération, avec le soutien financier du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

[En savoir plus](#)

Terre de sport, Terre de rencontre



Au cœur des coteaux de la Haute-Garonne et du Gers se déploie, depuis 2019, le programme Sport Terre d'Accueil de l'association Sportis. Après 5 années d'existence de ce programme, l'exposition photographique «Terre de sport, Terre de rencontre» vient le mettre en lumière.

Cette exposition transcende les frontières et les langues et célèbre le pouvoir universel du sport comme vecteur de solidarité et de dialogue. À travers l'œil de Luz Tynelski-Maribon, nous plongeons dans un monde où le sport devient un langage. Les clichés nous mènent des terrains de football aux courts de tennis, de la salle de danse à celle de boxe et capture l'essence de la camaraderie et de l'entraide qui caractérisent l'action de Sportis. Au fil des images et des histoires qui se racontent, nous sommes invités à nous interroger, à nous inspirer et à agir pour un monde où le jeu sportif (ré)unit.

Cette exposition a été initiée avec le soutien des Chemins de la République du Conseil départemental de Haute-Garonne.

[En savoir plus](#)

Terre des sages

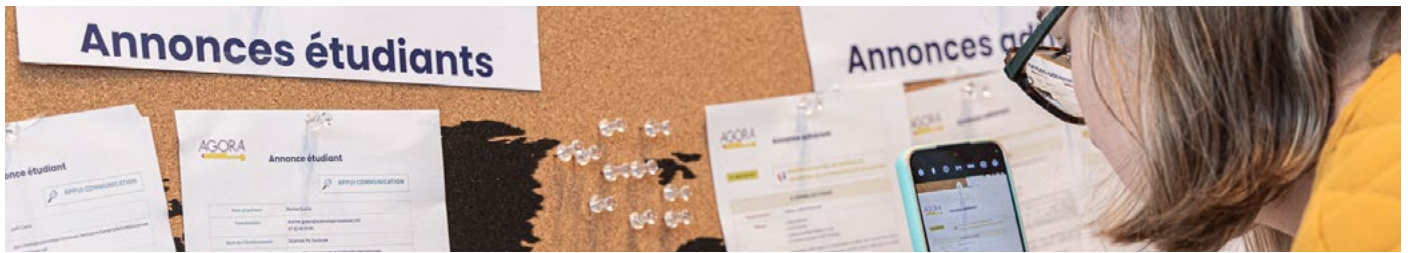


L'association Gepetto international présente son exposition Terre des sages qui met en lumière les conditions de vie des personnes âgées à Bobo-Dioulasso, au Burkina Faso.

Cette série de photos, réalisée par Fasky Ras dans la ville de Bobo-Dioulasso, interpelle sur un sujet devenu crucial sur notre planète, la situation des personnes âgées. L'artiste a figé des scènes du quotidien, même si elles semblent défier le temps, ces images en sont le reflet et nous montre combien le temps est friable. Ce temps qui finit par avoir raison de nous tous.

[En savoir plus](#)

Espace forum



Trois temps forts sur l'espace forum ont été organisés :

- La présentation de l'exposition Terre de sport, Terre de rencontre de l'association Sportis
- Sur le stand de SOL & Lafi Bala, le festival des solidarités et le festival AlimenTERRE ont été présentés
- Un temps de petites annonces a été organisé afin de mettre en relation les étudiants et les structures de la CSI en recherche d'un stage, d'une alternance ou de bénévolat.



Institutionnel & collectivités

Agence française de développement (AFD)
EUROPE DIRECT Occitanie
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
Programme CERV
Sicoval – Communauté d'agglomération du Sud-est Toulousain
Toulouse Métropole
Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Structures d'appui régionales ou nationales

Centre Unesco pour l'eau – ICIREWARD
Cosim Occitanie
Cités Unies France
Fondation Pierre Fabre
La Guilde
Occitanie Coopération
Sites et cités remarquables
pS-Eau
Réseau Cicle
Siad Occitanie
SOL / Lafibala pour le festival des solidarités et festival AlimenTERRE
Sportis



Structures jeunesse, éducation et mobilité

Cides / Réseau Ritimo
École 3A
Éole Occitanie / Crij Occitanie
France Volontaires
Fonjep
Traversées africaines

Cérémonie de remise des dotations



L'appel à projets régional Santé et Développement est porté par la Fondation Pierre Fabre et la Guilde, en partenariat avec Occitanie Coopération et avec le soutien de l'Agence française de développement.

Lors de la 11e Agora, la Fondation Pierre Fabre et la Guilde ont récompensé 6 associations de la région Occitanie, sélectionnées dans le cadre de leur appel à projets régionaux 2024. Ces projets œuvrent pour l'accès aux soins des populations démunies et le développement au Sénégal, au Burkina Faso, au Laos, en Guinée-Conakry, au Bénin et à Madagascar.

Les six projets récompensés :

- Favoriser l'équité des genres par la sensibilisation et la revalorisation socio-professionnelle des jeunes filles d'Abéné au Sénégal - association Kafo'saze (Gard)
- Réalisation d'un champ au profit d'un Centre de santé et de promotion sociale communautaire privé à Zorgho au Burkina Faso - association Care and life (Tarn)
- Renforcement des compétences neurologiques pour améliorer l'accès aux soins des plus démunis au Laos - Association pour la promotion des neurosciences au Laos (Tarn-et-Garonne)
- Appui à la diminution de la mortalité maternelle et néo-natale à l'Hôpital Régional de Kankan en Guinée-Conakry - Les enfants de l'Air (Tarn-et-Garonne)
- Renforcement de la qualité des services juridiques et médicaux de santé sexuelle et reproductible au Bénin - Gazelle Harambee (Haute-Garonne)
- Réhabilitation d'un centre de santé à Rantolava, proche de Fénérive Est à Madagascar - Comité de Lannemezan du Secours populaire français (Hautes-Pyrénées)

Retours des participant·e·s

Un questionnaire de satisfaction a été diffusé à la fin de l'événement auprès des participant·e·s.
82 personnes y ont répondu.

Programme global

- 85% des répondants ont trouvé le programme équilibré

Globalement l'Agora a permis de :

- actualiser les connaissances sur les grands enjeux auxquels nous sommes confrontés collectivement pour 58% des répondants
- partager ses expériences et son savoir-faire pour 33% des répondants
- identifier ses expériences et son savoir-faire pour 60% des répondants
- entrer en contact direct avec les structures d'appui nationales et les têtes de réseaux régionales pour 53% des répondants

Tables rondes

- La durée des tables rondes est adaptée adaptée à 87% des répondants
- 92,4% des répondants ont jugé la qualité des intervenants des tables rondes très satisfaisante ou satisfaisante

Ateliers

- 98,5% des répondants ont jugé la qualité des animations des ateliers très satisfaisant ou satisfaisant
- 84% des répondants ont jugé que le contenu des ateliers correspondait à leurs attentes
- 75% des répondants ont jugé que la durée des ateliers (2h) était adaptée

Espace forum

68% des répondants qui ont visité l'espace forum ont jugé qu'il répondait à leurs attentes

Tribune de projets

85,4% des répondants ont jugé la durée (1h) de la tribune de projets adaptée

Vision d'Occitanie Coopération

- 78,95% des répondants souhaitent participer à d'autres événements d'Occitanie Coopération suite à l'Agora
- 80% des répondants ont jugé que l'Agora leur a permis de mieux comprendre le rôle d'Occitanie Coopération

Profil des répondants

- 62% associations
- 18% autres (probablement étudiants)
- 16% établissement d'éducation, de santé et de recherche

Commentaires

Les plus

- échanges et possibilités de rencontres
- tribunes de projets
- diversité du programme
- diversité des participants
- ambiance, accueil
- buffet

Les moins

- jauge des salles d'ateliers
- manque de critique/recul dans les tables rondes
- peu de temps pour échanger après les ateliers
- buffet : gestion des déchets, manque de sièges

Propositions

- donner une place aux étudiants
- imaginer un moment de rencontres/échanges pour mettre en relation les acteurs
- intégrer plus les pays d'Afrique centrale et de l'est / faire des focus pays
- Laisser des créneaux libres pour les échanges entre acteurs

Et la suite ?



Juin 2025

3e Rencontres de l'Éducation à la citoyenneté mondiale en Occitanie

Occitanie Coopération, Région Occitanie /Pyrénées-Méditerranée, Région académique Occitanie et l'Enseignement agricole public

En 2026

12^e Agora des coopérations et des solidarités internationales

Occitanie Coopération